

APPEL A CANDIDATURE

Intitulé du Poste	Officiers des Droits de l'Homme dans les Commissions Régionales
Nombre de postes	81
Date limite de dépôt des candidatures	18 novembre 2019
Lieu d'affectation	Régions
Direction/ Service de rattachement	Direction des Programmes et des Etudes Thématiques
Durée de l'engagement	Un (1) an renouvelable une fois

1- Contexte et justification

Créé en remplacement de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDHCI), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) a été institué par la Loi N° 2018-900 du 30 novembre 2018 portant sa création, ses attributions, son organisation et son fonctionnement. Il est une Autorité Administrative Indépendante.

Pour la mise en œuvre de ses missions au niveau régional, le Conseil National des Droits de l'Homme recrute **des Officiers de Droits de l'Homme pour ses Commissions Régionales ci-après :**

N°	Régions	Chef-lieu de Commission Régionale des Droits de l'Homme	Nombre de postes
1	Agnéby-Tiassa	Agboville	03
2	Bafing	Touba	02
3	Bagoué	Boundiali	02
4	Bélier	Toumodi	05
5	Béré	Mankono	02
6	Bounkani	Bouna	03
7	Cavally	Guiglo	03
8	Folon	Minignan	02
9	Gbêkê	Bouaké	03

10	Gbôklé	Sassandra	02
11	Gôh	Gagnoa	02
12	Gontougo	Bondoukou	04
13	Grands Ponts	Dabou	02
14	Guémon	Duékoué	03
15	Hambol	Katiola	02
16	Haut-Sassandra	Daloa	03
17	Iffou	Daoukro	02
18	Indénié-Djuablin	Abengourou	02
19	Kabadougou	Odienné	04
20	Lôh-Djiboua	Divo	02
21	Marahoué	Bouaflé	02
22	Mé	Adzopé	03
23	Moronou	Bongouanou	02
24	N'Zi	Dimbokro	02
25	Nawa	Soubré	03
26	Poros	Korhogo	03
27	San-Pédro	San-Pédro	02
28	Sud-Comoé	Aboisso	03
29	Tchologo	Ferkessédougou	02
30	Tonkpi	Man	04
31	Worodougou	Séguéla	02
Total			81

2- Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité de la Présidente du CNDH et sous la supervision directe du **Président de la Commission Régionale des Droits de l'Homme**, l'Officier des Droits de l'Homme effectuera les tâches :

- Promouvoir le mandat du CNDH,
- Rechercher et recueillir les informations relatives aux droits de l'homme à partir d'une variété de sources de données et aider à l'analyse des informations pour prendre en compte l'impact sur la situation des droits de l'homme dans la Région ;

- Enregistrer tous les cas de violation des droits de l'homme, conformément aux normes des droits de l'homme et leur méthodologie ;
- Recevoir et traiter les plaintes et requêtes relatives aux allégations de violation des droits de l'homme ;
- Contribuer à l'identification des questions /problèmes en matière de droit de l'homme, y compris, la dimension genre, par une bonne recherche et analyse, ainsi que la préparation de rapports en temps opportuns ;
- Se tenir au courant des questions relatives aux droits de l'homme en cours dans la région pour prendre en compte les développements politiques et juridiques pertinents ;
- Assurer la liaison avec les représentants du Gouvernement, des Organisations non gouvernementales (ONG), les organisations de la société civile et d'autres partenaires pour produire des données de base sur la situation des droits de l'homme dans la Région;
- Participer avec d'autres officiers des droits de l'homme à des discussions avec les Autorités compétentes et d'autres Acteurs dans le but d'arrêter ou de prévenir les violations des droits de l'homme ou de rechercher d'autres mesures correctives par les Autorités pour prévenir que des violations similaires ne se reproduisent ;
- Participer à des programmes de formation aux droits de l'homme pour les fonctionnaires nationaux chargés de l'application de la loi, des représentants de la Société Civile et des Organisations Non gouvernementales (ONG), œuvrant dans le domaine des droits de l'homme afin de promouvoir le renforcement des capacités nationales ;
- Contribuer à la formulation de plans d'actions visant à atténuer immédiatement et à long terme, les problèmes des droits de l'homme.
- S'acquitter des autres tâches qui lui seront confiées.

3- Formation/Expérience professionnelle

Les qualifications suivantes sont requises :

- Un diplôme universitaire de type **(BAC+2 ou 3)** en droits de l'homme, statistiques, en droit, économie, en gestion des projets, en sciences sociales, sciences politiques ou en toute autre discipline connexe. Un diplôme universitaire de premier cycle avec deux années d'expérience professionnel dans le domaine est également accepté ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de trois (3) ans dans le domaine des droits de l'Homme et dans le suivi et le reporting sur les droits de l'homme serait un atout ;
- La maîtrise des langues locales et véhiculaires serait également un atout.

Les fonctionnaires et Agents de l'Etat ayant au moins le Grade B3 et remplissant les conditions ci-dessus peuvent faire acte de candidature. Ils devront entamer les procédures administratives de mise à disposition ou de détachement auprès du CNDH s'ils seront retenus.

4- Connaissances/capacités et aptitudes

- Maitrise des techniques d'approches communautaires, des techniques de sensibilisation, d'animation de groupes et d'animation des focus groupe,
- Excellente aptitude à travailler en équipe ;
- Capacité d'écoute, de partage d'informations, de communication, de soutien à apporter à ses collaborateurs,
- Capacité d'analyse et à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Capacité à relever les défis ;
- Intégrité et probité professionnelle et attachement aux valeurs et objectifs du CNDH ;
- Qualités relationnelles, de négociation et aptitude à créer et à maintenir des réseaux d'échanges ;
- Aptitude à gérer des informations sensibles ;
- Bonne maitrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Bonnes qualités rédactionnelles et bonne communication orale ;

4. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- 1- Un curriculum vitae avec si possible références professionnelles (2 pages maximum);
- 2- Une lettre de motivation (1 page),
- 3- Une copie certifiée du diplôme (Bac +2 ou 3)
- 4- Un certificat ou une attestation de travail (Justification de l'occupation d'une fonction similaire), le cas échéant ;
- 5- La photocopie de la carte nationale d'identité ;
- 6- Une photocopie du permis A ;
- 7- Un casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- 8- Un certificat de résidence dans la localité de candidature ;
- 9- Les différents actes de nomination à des emplois/fonctions pour les candidats fonctionnaires et Agents de l'Etat.

5. Dépôt des candidatures

Les candidatures sont adressées à la Présidente du Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) et déposées sous pli fermé anonyme, au Secrétariat Général du Conseil, auprès du **Chef du Département Ressources Humaines**, au siège du Conseil National des Droits de l'Homme, sis Abidjan-Cocody, II plateaux Vallons, Rue des jardins, Rue J 95, 01 BP 1374 Abidjan 01 / Standard : 22 52 00 90 / Cell : 42 76 55 11 / web : www.cndh.ci

NOTA BENE :

- Seul(e)s les candidat(e)s qui auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenu(e)s pour les entretiens seront contacté(es) ;
- Le CNDH garantissant l'égalité des chances, les candidatures féminines sont vivement encouragées ;
- Le CNDH ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidats tout au long du processus de recrutement (dépôt ou traitement de la candidature, entretien d'embauche, etc.). En outre aucune information relative aux comptes bancaires des candidats n'est demandée.